



Communiqué de Presse

de

Madame **Maryse CARRÈRE**

Sénatrice des Hautes-Pyrénées

sur

la crise agricole de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC), la prévention des crises agro-sanitaires et plus globalement, la réforme du modèle agricole

17 décembre 2025

Madame la sénatrice des Hautes-Pyrénées Maryse CARRÈRE, Présidente du Rassemblement Démocratique et Social Européen au Sénat, a interpellé mercredi 17 décembre après-midi le Premier ministre Sébastien LECORNU sur la crise que traverse le monde agricole qui doit faire face à une propagation de la DNC, particulièrement dans le Sud-Ouest.

Madame CARRÈRE précise dans sa question, comme elle le fait depuis plusieurs années, que si la crise de la DNC doit faire l'objet de mesures efficaces, concertées et rapides, c'est une réforme structurelle et profonde de notre modèle agricole qui doit être conduite pour que les exploitants ne fassent pas l'objet de concurrences déloyales (MERCOSUR), obtiennent une rémunération juste, ne croulent pas sous l'administratif ou encore, puissent transmettre leur patrimoine aux jeunes agriculteurs dans un cadre fiscal lisible et stable et une sécurité foncière sur le long terme. Elle revient aussi sur la gestion des crises agro-sanitaires par les pouvoirs publics, qu'il convient clairement d'améliorer pour en privilégier la prévention et mieux accompagner les agriculteurs.

Ainsi, Maryse CARRÈRE souligne la nécessité d'une concertation globale et concertée pour des réformes d'ampleur et concrètes, en insistant sur l'impératif immédiat de résoudre la crise de la DNC dans l'écoute des exploitants et la proposition de solutions sanitaires adaptées et non-punitives.

Dans sa réponse, le Premier ministre précise dans le détail les réponses publiques mises en œuvre en ce moment pour faire face à la crise de la DNC, appelle l'ensemble des acteurs à la responsabilité collective et dit anticiper les effets sur le statut à l'export des bêtes vaccinées.

PS : voici le lien de téléchargement de la vidéo de l'intervention de Mme CARRÈRE et de la réponse du Premier ministre => https://videos.senat.fr/streaming/encoder1/source_5636342_1284000_1785163.mp4.